

## NANCEL-PENARD Charles

*Né le 1er août 1906 à Boutiers-Saint-Trojan (Charente)*

*Demeure 34 avenue Mozart à Pessac (Gironde)*

*Arrêté le 22 novembre 1940*

*Fusillé le 24 octobre 1941 à 35 ans*

Charles, docteur en médecine, exerce au sanatorium Xavier-Arnoz de Pessac. Adhérent du PCF, révolté par le coup d'état de Franco contre la République Espagnole, il part y créer un hôpital de campagne. À son retour il s'installe en libéral à domicile.

Il est mobilisé en septembre 1939, médecin au 218ème d'Infanterie, dans le Sud marocain. Démobilisé, il reprend son activité médicale... et politique, maintenant clandestine. Il est arrêté le 22 novembre 1940.

Jeanne, son épouse, va se battre, avec une belle énergie. Elle porte au préfet en janvier 1941, une pétition de professeurs de médecine et de confrères évoquant les « hautes qualités morales et professionnelles de (leur) ami » et demandant sa libération. Sollicité par le préfet, le professeur Mauriac, président du Conseil de l'Ordre des médecins, donne son « avis » : « individu dangereux ». Il transmet à chaque signataire la motion du Conseil qui « désapprouve la pétition » : « aucune indulgence ne saurait être demandée » à l'égard de celui qui « a fait preuve d'une activité en faveur du communisme... pris parti pour la guerre des rouges en Espagne ». Il exprime enfin « sa confiance en l'esprit de justice et de vigilance » du préfet.

Jeanne obtient également des attestations des chefs de son mari au 218ème : les capitaines Lacour, Estivals et Destouet, maintenant procureur. Toutes élogieuses : « Aucune propagande... a mérité l'estime et l'amitié des officiers, le respect et l'affection de tous les hommes... »

Charles est libéré le 15 février.

Il est à nouveau interné le 8 juin 1941. L'inspecteur Laffargue l'incite à signer une déclaration de soumission à Pétain : « En jetant le papier qu'on lui présente, il déclare avec dédain « Je ne signe pas ça. » « À juste titre, Nancel-Pénard peut être classé parmi les internés les plus dangereux car, à sa culture générale, il allie une fraternité de caractère qui fait de lui un homme d'action » rapporte Laffargue le 1er août 1941.

Dans cette dernière nuit du 23 au 24 octobre, transféré avec [Roger Allo](#) de Mérignac au Fort du Hâ, le préfet en personne demande à Nancel-Pénard de renier ses idées pour avoir la vie sauve :

« - Mais Monsieur le Préfet, il vous faut 50 otages. Si je signe, vous n'en aurez demain que 49 !

- Qu'importe, on prendra celui qui viendra après vous sur la liste.

– Eh bien, M. le Préfet si je n'avais pas d'autre raison de refuser ce marché, en voici une ».

Au matin de l'exécution, il refusait d'avoir les yeux bandés : « Je veux voir l'ennemi en face ».